

Année 2011 — Date de parution le 5 octobre 2011

ROCONVAL

LE PONT AUX VACHES

LE PETIT ROCONVAL

LE MAL GARDE

LE MAUVERAND

BEAUREGARD

LE CHESNAY

LE VAL PERRON

AMENUUCOURT



Bulletin
Municipal

N° 51

Sommaire :

- *Le mot du Maire*
- *Informations diverses*
- *Comptes-rendus des CM du 17 juin 2011 et du 30 septembre 2011*





Le mot du Maire :

Les premiers jours de septembre sonnent l'heure du retour en classe pour nos enfants, grands et petits.

En ce qui concerne notre école du grand saule à La Roche Guyon, fréquentée par les enfants d'Amenucourt, Haute-Isle, Chérence et La Roche Guyon, deux évènements sont intervenus.

Monsieur Franck FIOT Directeur pendant trois ans est maintenant TCTP dans la circonscription de Goussainville et environs.

Il a été remplacé par Madame Charlotte POTTIER enseignante jusqu'alors à Magny en Vexin. L'école comprend 80 élèves répartis de la manière suivante :

PS, MS : 25 élèves avec Isabelle ESTREMAR IBOR et Elodie LOIZEAU

GS CP : 18 élèves avec Sophie DEBELLEMANIERE

CE1 CE2 : 15 élèves avec Régis PICOULIER

CM1 CM2 : 22 élèves avec Charlotte POTTIER et Elodie LOIZEAU (décharge de direction le mardi).

Les horaires et tarifs de la garderie sont les suivants :

Matin : 7h50 - 8h50 : 2€

Soir : 16h30—19h : 2,60€

Forfait matin soir : 4€

Géraldine TREMEL, Sonia INNEMER, Françoise RICHARD et Fara BRIDES encadrent la cantine.

Ces services sont assurés par le SIGEL dont la Présidence est désormais assurée par Madame Martine JOLIVET, élue de Chérence en remplacement de Monsieur Jacques PREVEL Maire Adjoint d'Amenucourt qui a assuré cette fonction pendant 9 ans. Toutefois il reste délégué avec Madame Frédérique CAMBOURIEUX.

Je souhaite donc à tous, élèves, parents d'élèves, enseignants et personnel du SIGEL une année scolaire riche de découvertes, d'enseignement et de réussite.

L'école du grand saule



INFORMATIONS DIVERSES

Révision liste électorale

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Se munir de la Carte d'Identité Nationale ou d'un passeport en cours de validité, et justifier de son attachement avec la commune (avis d'imposition, quittance de factures eau, gaz, électricité, quittances de loyer...)

Les jeunes Français et Françaises qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec leur mairie avant le 31 décembre 2011, dernier délai, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Application règlement NATURA 2000

A lire attentivement par les bûcherons !!!

Lorsque vous voulez abattre une parcelle de bois, vous devez passer en Mairie pour remplir une déclaration préalable de travaux et renseigner un formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000 avec photographies de la parcelle concernée. Ces documents seront envoyés à la DDEA et à l'ABF par le Maire. Il vous faut impérativement attendre le retour de ces documents avec l'accord des administrations concernées pour commencer votre coupe de bois.

Vous présenter en Mairie pour prendre connaissance des incidences NATURA 2000.

Etat Civil

DECES :

De Monsieur Georges VOLTZ le 9 mai 2011 à Vernon dans sa 84ème année. M. VOLTZ était conseiller municipal depuis 1995, il avait pour mission de s'occuper de la mise en place de l'assainissement non collectif dans notre commune et assurait le suivi des travaux dans le cadre du SIIVE à Gisors. Il était très préoccupé par le devenir de notre planète. Nous renouvelons nos très sincères condoléances à toute sa

famille.

MARIAGE

Le 18 juin 2011 à 15 heures, Elodie CARPENTIER et Jonathan MORVAN se sont unis à la Mairie d'Amenucourt, tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Accident sur la RD37

Le 21 Août 2011, un accident mortel a été déploré à l'entrée d'Amenucourt en venant de Bray et Lu. Il s'agit de M. Rodolphe BERRUET domicilié à Bray et Lu. Nous présentons nos condoléances à sa famille.

Collecte des encombrants

Mercredi 5 octobre 2011. 1m3 par habitation, les sortir la veille.

Déchetterie

La commune est affiliée à la déchetterie de Gasny.

Rappel des horaires :

Lu, Me Sa :

9h à 12h et 14h à 18h

Je : 9h à 13h

Ma, Ve: 14h à 18h

Il est interdit de fumer sur la totalité du site.

INFOS SMIRTOM

Depuis le 6 juin 2011, le nouveau planning des collectes a été mis en place.

Pour vous aider, le SMIRTOM du Vexin a mis sur son site internet accessible depuis le site d'Amenucourt le calendrier de collecte de chaque commune. Il vous suffit de cliquer sur le logo SMIRTOM en page d'accueil. Pour ceux qui n'ont pas internet, nous vous avons inséré le calendrier dans ce journal. Ne pas le perdre, le coller sur le réfrigérateur par exemple.

Suite à la baisse de fréquence de ramassage des déchets recyclables (bacs vert, bleu et jaune), certains d'entre vous ont besoin de plus grands volumes de stockage pour les emballages. Le SMIRTOM du Vexin a déjà traité de nombreuses demandes pour des bacs supplémentaires ou plus grands, il suffit de vous présenter en Mairie pour en faire la demande.

Info ADMR

L'association des services à domicile qui peut changer la vie Familles/Célibataires/Retraités.

Garderie d'enfants, ménage, repassage, courses.

Personnes fragilisées : âgées, malades, handicapées.

Aides pour les actes essentiels de la vie.

Pour contacter l'Association :

ADMR du Vexin Ouest, 4 Grande Rue, 95510 Vétheuil.

Tél. : 0134780920

0680543639

Mail : admr.vo@orange.fr

Permanences assurées à la mairie d'Ambleville de 14h à 17h les 2ème et 4ème mercredis du mois.

Analyse de l'eau

Suite au dernier contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, il apparaît que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres microbiologiques, azotes et phosphores mesurés.

Chasse

La période générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée du 25 septembre 2011 à 9h au 29 février 2012 à 18h. La chasse sur le territoire de la commune, s'effectue le dimanche et jours fériés.

En ce qui concerne le bois de La Roche Guyon, les jours de battue sangliers et chevreuil sont fixés les jeudis 10, 17 et 24 novembre, les 1er, 8, 15 décembre 2011, les 5 et 19 janvier 2012, et les 2 et 16 février 2012. Allons dans les bois quand le chasseur n'y est pas.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 juin 2011.

Convocations adressées le : Le 9 juin 2011

Ouverture de la séance : 20h00

Membres présents : M Antoine PETEL, M Jacques PREVEL, M Hubert VADLINGER, Mme Marie-Thérèse LERET, M Alain ZAPPELINI., M PYCK Michel.

Pouvoirs : M Alain HUBER à M Hubert VADLINGER, Mme Frédérique CAMBOURIEUX à M Jacques PREVEL, M Jean-Louis THOUARD à M Antoine PETEL,

Secrétaire de séance : M Jacques PREVEL a été nommé Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance sous la présidence de M Antoine PETEL Maire.

1- Lecture du compte-rendu du CM du 6/11/2010 : Approuvé à l'unanimité avec une modification mineure dans les questions diverses.

2- PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE/délibération

M. le Maire expose le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté à la commission départementale de coopération intercommunale du 27 avril 2011 par Mr le préfet du Val d'Oise.

Il présente la nouvelle communauté de communes regroupant l'EPCI "Vexin-Val de Seine" avec les 18 communes isolées de l'ouest du Vexin.

Après en avoir débattu, le conseil municipal

- **APPROUVE** à l'unanimité le territoire de la nouvelle communauté de communes à savoir les 26 communes du canton de MAGNY EN VEXIN proposé à la réunion de la CDCI du 27 avril 2011,

- **ACCEPTE** à l'unanimité la suppression du syndicat intercommunal de construction du gymnase ROSA BONHEUR,

- **REJETTE** à l'unanimité la suppression du syndicat intercommunal de voirie entretien mobilier et immobilier (SIVEMI)

3-TRANSPORT SCOLAIRE DE LA ROCHE GUYON/délibération

M. le Maire explique au conseil municipal

qu'afin de bénéficier des subventions pour le coût du transport, la mairie de la Roche Guyon a dû signer une convention de délégation de compétence en matière de transport d'élèves avec le S.T.I.F applicable dès le 1er juillet 2011. Malheureusement, cette convention impose que soit appliqué le barème départemental des cartes de transport scolaire, tout comme OPTILE ou IMAGIN'R. De ce fait, le tarif est imposé, à savoir 85 EUR pour l'année 2011/2012 au lieu de 41 €.

Il nous est demandé de délibérer pour savoir si la commune subventionne le transport scolaire et à quelle hauteur,

La commune subventionnait à hauteur de 80 % et le coût de revient pour un enfant était de 8,20 € pour les administrés et de 32,80 € pour la commune.

Devant cette importante augmentation et après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité

DE RECONDUIRE la participation communale précédente soit 80% de subvention pour les enfants d'Amenucourt scolarisés à l'école de la Roche Guyon et utilisant les transports scolaires.

Le coût par enfant reviendra à 17 € pour les administrés et à 68 € pour la commune.

4-ECLAIRAGE DE L'ESCALIER DE L'EGLISE/délibération

M le Maire propose au conseil qu'il serait bien d'installer 2 lampadaires pour éclairer les escaliers de l'église. A l'unanimité le conseil approuve cette proposition.

M le Maire est chargé de faire établir un devis par Alain BERTIN, électricien et de demander une subvention au PNR.

5-MISE EN PLACE D'UN SENS GIRATOIRE RUE DE BEAUREGARD

M le Maire informe le conseil que plusieurs administrés sont demandeurs d'un sens giratoire rue de Beauregard.

La discussion est engagée. Aucune décision n'est prise. Une étude et une demande sont à faire auprès de la DDEA.

6- TRAVAUX DE VOIRIES RUE DE BEAUREGARD

M le Maire expose au conseil les travaux à prévoir rue de Beauregard : trottoirs, réfection de la route et pla-

ces de parking (en face de chez Mr Zappellini). Aucune décision n'est prise. Une étude et une demande sont également à faire auprès de la DDEA.

7- QUESTIONS DIVERSES

M PREVEL donne lecture du brouillon de la lettre de M. Alain HUBER à la Police de l'Eau concernant la réhabilitation du vannage. Le conseil donne son accord. M PREVEL doit revoir la rédaction de ce courrier et l'envoyer à la DDT Val d'Oise à l'attention de M DREUX.

M le Maire présente au conseil des photos de columbariums. Il est décidé de demander des devis à plusieurs entrepreneurs.

MME LERET souhaite que dans la salle communale, un robinet (eau chaude – eau froide) soit installé dans le local « rangement » sur un sabot avec évacuation, ceci dans un souci d'hygiène pour éviter lors du nettoyage de la salle de prendre l'eau sur l'évier de la cuisine. M le maire verra avec l'architecte afin d'étudier la possibilité ou non de cette installation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h40

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 septembre 2011

Convocations adressées le : Le 23 septembre 2011

Ouverture de la séance : 20h30

Membres présents : M Antoine PETEL, M Jacques PREVEL, M Hubert VADLINGER, Mme Marie-Thérèse LERET, M Alain ZAPPELINI., M

PYCK Michel, M Alain HUBER, Mme Frédérique CAMBOURIEUX

M Jean-Louis THOUARD absent excusé.

Secrétaire de séance : M Jacques PREVEL a été nommé Secrétaire de séance.

Ouverture la séance sous la présidence de M Antoine PETEL Maire.

1- Lecture du compte-rendu du CM du 17/06/2011 : Approuvé à l'u-

nanimité.

2- Election d'un délégué titulaire en remplacement de M VOLTZ aux différents syndicats.

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

VU le décès de Mr Georges VOLTZ, conseiller municipal,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection d'un remplaçant qui représentera la commune auprès du Syndicat d'assainissement S.I.A.A et S.I.I.V.E de Gisors

Compte-tenu des résultats,

Sont élus délégués titulaire auprès du S.I.I.V.E : Mme M.T LERET et au S.I.A.A Gisors: M. A.PETEL

3 Point sur les travaux

3.1- SALLE DES FÊTES :L'ouverture des plis se fera le 13 octobre 2011 . A l'issue de cette réunion sera décidée d'une date pour le début des travaux ainsi que le planning.

4.2-AMENAGEMENT CARREFOUR DE BEAUREGARD : M le Maire présente le plan de circulation. Les travaux seront réalisés prochainement. Un puisard sera fait au niveau du marronnier.

4 Paratonnerre

M le Maire s'interroge sur l'obligation d'un paratonnerre sur le toit de l'église.

Mme MT LERET lors de la prochaine réunion de conseil communautaire de l'intercommunalité va se renseigner auprès des maires des autres communes.

5 Programmation des fêtes de fin d'année

- Cérémonie du 11 novembre 2011 prévu à 11h30 avec dépôt de gerbe.

Compte tenu des prochains travaux dans la salle communale le pot qui suit la cérémonie se déroulera dans la salle de conseils à la mairie.

-Le repas des anciens qui se déroule en général au mois de décembre est reporté.

- Noël des enfants : 2 propositions sont retenues. M PETEL se charge des négociations et fera part au conseil des résultats.

6 Sécurité RD37

M. Le Maire et M. le premier Adjoint au Maire ont eu un rendez vous avec M. LAVOIE – DGDR.

Il a été décidé :

de reprendre les ralentisseurs à Rocconval,
de supprimer le ralentisseur devant la mairie.

Au préalable à ces travaux, le conseil demande un ouvrage alternatif : un radar de courtoisie ainsi qu'une signalisation au sol.

QUESTIONS DIVERSES

M Huber, président de NATURA 2000 évoque les contraintes du document d'incidences natura 2000 et serait d'avis de simplifier le document. (Sujet délicat et politique) et de prendre contact avec les autres communes concernées.

M Zappellini demande si des dispositions seront prises pour le déneigement cet hiver. M le Maire l'informe qu'il va contacter M P SARAZIN agriculteur afin de savoir s'il peut nous aider pour le salage et le déneigement moyennant une rétribution. M MT Leret va interroger l'intercommunalité pour savoir si un plan ORSEC est prévu.

Concernant le chemin CR41, il y a 2 possibilités :

-négocier un changement de position de situation du chemin
-le laisser en désuétude compte tenu de son utilité , n'étant plus la même que celle définie il y a 50 ans.

M Pyck demande où en est la subvention prévue par le S.I.A.A concernant la mise aux normes de l'assainissement autonome. Un courrier sera adressé à M Hourdouillie, le président.

Le conseil municipal a fait une minute de silence à la mémoire de M Georges VOLTZ.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h30

Journal réalisé à la Mairie d'Amenucourt
Tiré à 100 exemplaires à la Mairie d'Amenucourt.

Directeur de la Publication Antoine Pétel
Rédaction mise en page Jacques Prevel
Tirage et distribution Hubert Vadlinger.
Mairie Amenucourt :Tél. : 01 34 79 70 02 -
Fax : 01 34 79 73 84

Courriel : mairie.amenucourt@wanadoo.fr
et site internet : www.amenucourt.fr